



Le bois de chêne, surtout lorsqu'il date de plusieurs siècles comme celui des vieilles charpentes, se consume *très lentement* (hum!). Par contre, **celui de pin**, tout imprégné de la résine qu'il distille pour se protéger des insectes, flambe remarquablement *vite*. Mais enfin, sec ou vert, les deux brûlent aux yeux des hommes effarés, et leur témoignent d'une dette.

L'arbre qui brûle rend principalement à l'atmosphère deux emprunts : le carbone de sa cellulose, et l'énergie solaire qui lui a été nécessaire pour l'extraire. La partie qu'il a tirée du sol reste comparativement petite, l'arbre la retourne sous forme de cendres. *Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme*, mais il faut se garder d'oublier que toute transformation positive se rend débitrice de celui qui a fourni l'énergie, la force, sans laquelle rien de bon ne naît ni se développe.

L'apôtre Paul le rappelait déjà, il y a longtemps, aux habitants de Lystres, une petite ville de Turquie : « *Dieu, dans les générations passées, a laissé toutes les nations marcher dans leurs voies, quoiqu'il ne se soit point laissé lui-même sans témoignage, lui qui faisait du bien, qui vous envoyait du ciel les pluies et les saisons fertiles, qui vous donnait la nourriture avec abondance et remplissait vos cœurs de joie...* »

En un sens tout **terrestre**, le bois qui se métamorphose en gaz enflammés, tisons rougeoyants, volutes incandescentes emportées par le vent, confesse à sa manière la dette qu'il avait contractée envers son Créateur, et il invite les spectateurs, lointains détachés ou proches victimes, à s'avouer redevables de tout ce qu'ils ont reçu de lui.

Mais il existe également un sens **moral**, bien plus grave, à la notion de dette. La Bible en effet, tant dans le Nouveau Testament que dans l'Ancien, assimile le *péché* de l'homme à une dette envers Dieu.

Au premier abord cela paraît curieux, car la dette suppose un créancier. Or Dieu n'est-il pas infiniment élevé au-dessus de sa création ? en quoi les mauvaises actions de l'homme pourraient-elles lui coûter quelque chose ? C'est ce que Elihu demandait jadis à Job : *i tu pêches, quel tort, lui fais-tu ? Si tes fautes se multiplient, quel dommage lui causes-tu ?*

Créés à son image, la seule façon qui nous soit donnée de saisir la pensée divine est d'interroger en nous-mêmes les analogies laissées dans sa Parole. Ne sentons-nous pas, sans qu'il soit besoin de l'apprendre, que toute injustice commise

à notre égard, toute spoliation de nos biens, toute atteinte à notre réputation, demande réparation ? Et que tant qu'elle n'a pas eu lieu, autrui qui l'a causée devient en quelque sorte notre débiteur ?

Ainsi le péché qui bafoue la justice, l'autorité, la sainteté de Dieu, nous constituent son débiteur tant qu'il n'en a pas réclamé le paiement. Et qui le paiera, s'il est trop grand ? Dieu lui-même a payé, Dieu a pardonné.

Qu'est-ce à dire ? Pardonner, ce n'est pas nier la dette, c'est la payer soi-même, à la place du débiteur. Voilà l'Évangile : le pardon de notre dette a coûté au Père son Fils unique donné au monde ; le pardon de notre dette a coûté au Fils son incarnation, sa vie de douleurs, sa couronne d'épines, sa mort sur la croix.

Pourquoi ? cette question ne trouve sa réponse que dans le caractère de Dieu. Dieu est infiniment riche, mais il n'est pas banquier ; Dieu est infiniment juste, mais il ne se nomme pas Justice ; Dieu est Amour, c'est lui qui l'a dit.

De bois ou de pierre le temple se reconstruira, la forêt repoussera, les habitants retourneront ; et puis les hommes hausseront les épaules, ou ricaneront au souvenir de la dette. Mais pas tous...

